



Procès-verbal

Assemblée Générale Extraordinaire de l'association :

« Comité de Développement de l'Agriculture de l'Île d'Yeu » CDA

L'Assemblée Générale Extraordinaire du CDA s'est tenue le **28 janvier 2025** à l'Île d'Yeu, présidée par Georges Birault en qualité de président de l'association. Les débats ont été ouverts à 18H et ont été clos à 19H30.

17 adhérents sont présents et 6 adhérents ont donné un pouvoir. 23 adhérents participent au vote sur 32. Le quorum (la moitié des adhérents, soit 16) est atteint. L'assemblée peut se tenir conformément aux statuts de l'association. 4 non adhérents ou nouveaux adhérents sont également présents.

I. Présentation de la modification des statuts

Une version du projet de modification des statuts avait été envoyé dans les convocations. Celle-ci avait été validé au préalable par le CA. Cette modification répond à deux principes :

- Le passage d'une présidence unique à une coprésidence,
- La nouvelle demande de reconnaissance d'intérêt général.

Après lecture à l'assemblée du contenu de la modification et des raisons de ce changement, il est procédé au vote.

Le changement des statuts est voté à l'unanimité.

II. Présentation du rapport moral

Par Georges Birault, Président du CDA

« Bonjour à tous et toutes et merci d'être venus à cette AG.

Vous l'avez vu ou verrez, le rapport d'activité est très riche et les différents thèmes d'activités correspondent bien aux objectifs du CDA.

Sans les passer tous en revue, je voudrais apporter votre attention sur quelques points significatifs à la fois des actions du CDA et de la vie de l'association.

Je finirai par nos faiblesses et les perspectives de l'agriculture sur l'Île d'Yeu.



Le foncier

La question du foncier se traduit par de nombreuses actions : suivi des ventes, échanges de parcelles, rapports avec les propriétaires, biens sans maître, liens avec la SAFER, le département, toutes ces actions sont essentielles.

Mais le travail fait par le groupe de travail sur le PLU, les sous-groupes et le rendu que vous avez vu avant cette AG a été très riche à la fois pour mieux comprendre la situation de l'agriculture sur l'Île d'Yeu, ses besoins et les propositions à porter pour la révision du PLU.

Une dizaine de personnes ont participé à ces travaux, un travail coopératif a été remarquable, avec l'apport des compétences des uns et des autres, ce qui a permis une transmission des connaissances, et la montée en compétence. Ces acquis seront à entretenir pour que notre participation à la révision du PLU soit comprise, entendue auprès des élus, du bureau d'étude et des institutions.

Par ailleurs, ce résultat est très important pour l'association, car il améliore sa robustesse et son efficacité.

Au file de l'eau

Il y a les mots, les idées et puis les actions.

Cette année, dans la continuité des années précédentes, 5 fermes ont bénéficié des travaux réalisés cette année

Ces travaux permettent de renforcer les fermes existantes ou en construction. En particulier cette année avec les abats d'eau que nous avons eus.

Ces changements de temps, une ou plusieurs années très sèches, puis une ou plusieurs années très pluvieuses, sont bien difficiles à prévoir. Ils imposent aux agriculteurs de trouver les adaptations nécessaires pour produire des biens alimentaires et avoir un revenu correct.

Ces travaux ont aussi été accompagnés de l'Université de Nantes avec Elsa Cariou qui nous ont permis de mieux déterminer les bassins versants étudiés et là où se trouvaient les blocages d'écoulement des eaux. Ces travaux continueront en 2025 dans la mesure de nos moyens financiers.

Gouvernance de l'association

Comme dans beaucoup d'associations, le remplacement du président n'est pas évident. On lui donne un rôle important, des connaissances, des compétences que les adhérents n'auraient pas.

Même si cela est en partie vrai, cela s'aggrave les années de présidence s'accumule pour la même personne.



Assemblée Générale Extraordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'île d'Yeu

Comment remplacer un président quand il n'y a pas de candidat-te ?

Nous étions un peu dans une impasse !

Mais l'investissement du président, de Benoît, Maïa, avec Arthur dans la réflexion, la confrontation des propositions ont permis de proposer une solution acceptable.

Tous les trois, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un investissement nouveau.

Partager, coopérer, transmettre seront les mots de la nouvelle présidence. Cela renforcera la robustesse de l'association qui ne pourra qu'en bénéficier dans les prochaines années.

Et nous espérons que cette dynamique entraînera rapidement de nouvelles candidatures.

L'objectif étant que le président actuel puisse se retirer à la fin de cette année.

Communication

Les actions menées cette année nous ont bien occupé, et nous avons mis de côté la communication habituelle (Page Facebook, Blog, articles dans l'écho...). Cette est une activité qui demande beaucoup de temps si on veut que la communication soit pertinente.

Nous avons cependant réussi la visite des élus du Conseil Départemental le 23 octobre.

Cette visite faisait suite à la demande de subvention du RAIA auprès du département. Mais les élus voulaient mieux comprendre la réalité et la viabilité des fermes sur les îles avant de se prononcer.

Cette visite de plusieurs fermes leur a permis de voir concrètement ce qu'est l'agriculture sur l'île d'Yeu et la réunion l'après-midi a permis de présenter l'état de l'agriculture sur Yeu, ses difficultés, ses atouts... Cette visite devrait avoir des conséquences positives en particulier pour la gestion des ENS.

Projets d'action en cours

Deux projets d'action sont en cours et montrent le dynamisme du CDA et de la coopération CDA/mairie

- **Abattoir**, inenvisageable, il y a encore peu. Les liens avec le RAIA ont permis de rencontrer Jacques Alverhne qui nous a expliqué la possibilité d'un abattoir à la ferme. Et qui aide les candidats à monter les dossiers. C'est bien parti pour la ferme d'Emilie. Et la labellisation Europe de la tuerie du Coq à l'Ane

- **La ferme du coq à l'Ane**. L'objectif global de l'opération est de permettre une transmission de la ferme à l'issue de l'activité de l'exploitante, de permettre à l'exploitante de disposer d'un bon outil de production le temps de son activité, de garantir sur le long-terme la vocation agricole du siège d'exploitation.



Alimentation

En 2020, nous avons commencé un travail en lien avec le Contrat Local de Santé 2019-2022 qui prévoyait de financer des actions sur l'alimentation, et l'agriculture biologique. Mais avec le COVID, ces actions ont été suspendues.

Le nouveau CLS 2023-2027 ne prévoit plus des actions de ce type.

Depuis quelques années l'idée d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation fait son chemin. Sarah Cohen et Tanguy Martin, militent ensemble dans le groupe « Agricultures et souveraineté alimentaire » d'Ingénieur-e-s sans frontières (ISF Agrista) ont écrit un livre très intéressant sur cette question « De la démocratie dans nos assiettes ».

Avec la ferme en régie et conformément à notre PAT Plan Alimentaire Territorial, nous devrions pouvoir relancer une réflexion et une activité sur ce thème.

Avant de passer au rapport d'activité, je voudrais remercier tous les membres du CA et du bureau qui se sont investis dans les actions et réflexions du CDA.

Je remercie aussi notre chargé de mission Arthur BOUYER qui est toujours aussi investi dans sa mission.

Je remercie aussi la mairie qui est un partenaire essentiel.

Je souhaite que dans cette période incertaine, cet esprit de confiance, de coopération qui caractérise le CDA puisse continuer encore longtemps. »

III. Présentation du rapport d'activité

Par Arthur Bouyer, chargé de mission du CDA

La présentation du rapport d'activité s'appuie sur le rapport papier, envoyé aux adhérents avant l'AG.

Elle met en avant des *actions générales liées à la création de l'association : fonctionnement, communication (1), les actions réalisées pour le foncier agricole (2), pour le projet « Au fîle de l'eau » (3) puis pour des actions sur des sujets agricoles divers : haies, compost, équarrissage (4).*



1. Communication

Ci-dessous, les actions de communication du CDA en 2024 :

Actions de communication	Modalités	Publics touchés
Réseaux sociaux : relais de la visite des élus départementaux en octobre	Réseaux sociaux	Tous publics
1 Exposition « Pour une agriculture du vivant » (3 bâches) sur la ferme ouverte	Panneaux d'exposition	Habitants de l'île et visiteurs
Vente en direct et à l'office du tourisme du <i>Carnet de voyage</i> , écrit et illustré par Cristi Cohen,	Livres	Habitants de l'île et visiteurs
Participation aux fêtes agricoles locales : Fermes ouvertes et Fête de la bio	Fêtes	Habitants de l'île et visiteurs
1 Visite auprès du public scolaire : 2 Classe du lycée Nature de la Roche 3 Classe du lycée St François d'Assise de la Roche	Visite	Public scolaire

Il y a eu moins d'actions de communication que les années passées. D'un point de vue partagé par les participants, la visite des élus du département a été réussie et nous permet d'engager des discussions et actions avec ce partenaire.

Pour 2025, un plan de communication est en cours d'élaboration, et un cycle d'émissions sur la thématique de l'eau est en projet (la proposition sera soumise prochainement à Neptune FM) et dans lequel le CDA pourra intervenir. Objectif : 6 émissions, voire plus si le contenu le permet.

2. Foncier agricole

Les principales actions concernant le foncier agricole sont présentées :

- Prospection foncière via la SAFER (23 parcelles prioritaire prospectées : 3 achetées par la mairie, 2 en négociations pour achat et ouverture à 13 autres sur le même compte de propriété, 1 échange en cours négociation, 1 bail possible en négociation, 2 biens sans maître potentiels),
- Prospection foncière en direct avec des propriétaires sur des parcelles à enjeu,
- Prémption SAFER, acquisition de foncier agricole par la commune,
- Défrichage et préparation de terrain, 1 500 m² préparés en 2024.



3. Au fil de l'eau

Présentation du bilan des actions réalisées sur l'année :

Réalisé en 2024			
Actions	Partenaires	Prestataires	Résultats
Etude avec l'Université de Nantes (une partie réalisée, une autre en cours en 2025) : définition de sites prioritaires à restaurer après étude de terrain	OdySéîles	Université de Nantes	Un plan de restauration défini pour 2024
Travaux de restauration des réseaux hydrographiques. Marché privé réparti en 5 lots : <ul style="list-style-type: none">- EARL du Moulin : fosse agricole- Jardin des Perdrettes : curage de 60 m linéaires, ml- Ker Pissot : curage et défrichage, 150 ml- Le Grison : curage et défrichage, 200 ml- Les Maillées : curage et défrichage, 380 ml	-	SSMTP	Ouvrages restaurés et fonctionnels. Améliorations visibles immédiatement

4. Autres sujets agricoles

4.1. Equarrissage

L'équipement pour l'équarrissage a été mis en service par la commune en 2024. La convention entre la SecAnim (prestataire) et la commune a été signée. Un envoi du conteneur a été fait. Début 2025, une discussion a lieu (en cours) pour définir la grille des tarifs d'équarrissage pour les usagers.

L'équarrissage est essentiel pour l'élevage sur l'île pour deux raisons : l'enlèvement et le traitement des animaux morts (1) et le traitement des sous-produits animaux (SPAn) issus de l'abattage à la ferme (2). En effet, la possibilité d'implantation d'abattoirs d'élevage (en cours d'étude) dépend de la possibilité de traiter les déchets à l'équarrissage et que ce traitement soit accessible financièrement à l'éleveur.



4.2. Abattoir d'élevage

Après un diagnostic réalisé sur 3 jours début septembre par Jacques Alvernhe, consultant spécialisé sur les méthodes d'abattage alternatif, les possibilités de développement d'abattoirs d'élevage ont été évaluées. Aujourd'hui, deux projets peuvent être accompagnés : la mise aux normes CE de la tuerie de la Ferme du Coq à l'Ane pour permettre la transformation des produits issus de la ferme (1) et la mise en place d'un abattoir d'élevage à la Ferme d'Emilie (2), perspective printemps 2026.

Jacques Alvernhe accompagne ces deux projets en 2025 pour la rédaction de leur dossier de demande d'agrément auprès de la Direction Départementale de la Protection des Personnes (DDPP). Un premier échange a eu lieu avec la DDPP à l'automne 2024. La nécessité pour les éleveurs de trouver une solution alternative à l'organisation actuelle de l'abattage a été comprises par les services sanitaires, qui accueillent plutôt avec bienveillance le projet a priori. A suivre.

4.3. Sièges d'exploitation

L'objectif de départ porté conjointement avec la SCCI de créer des nouveaux sièges d'exploitation transmissible et dont la destination agricole est assurée, en passant par une propriété collective du foncier, est long à mettre en place. Cependant, 3 situations sont en cours d'étude, à Ker Doucet, aux Perdrettes, au Grison. Une démarche de modification simplifiée du PLU pour créer 2 nouvelles zones Ac aux Perdrettes et au Grison a été déposé par la mairie en janvier. Passé le délai d'instruction, le résultat de cette demande sera connu normalement à l'été 2025. Si cela aboutit, les 3 sites seront en zone Ac.

Une discussion est à mener cette année au sein de la SCCI et entre le CDA et la SCCI pour avancer sur les modalités de portage de ces projets (quelle approche pour le bâti ? Quelle approche pour le foncier ? Etc.).

4.4. ENS

Une discussion entre le CDA et le service Nature et Biodiversité du Département qui gère les ENS de l'île s'est engagée en 2024. La visite du Département spécifiquement sur les questions agricoles en octobre a permis de poser le diagnostic et de faire comprendre les enjeux agricoles insulaires.

Une nouvelle réunion en décembre avec les deux techniciens du Département en charge des ENS a permis d'appuyer l'idée d'une contribution du CDA à un plan d'action des ENS de l'île à horizon 2026, objectif que s'est fixé officiellement le Département. Nous avons compris que cet objectif n'était pas forcément suivi de moyens pour être atteint comme annoncé en 2026, c'est pourquoi il faudra être force de proposition pour faire avancer le dossier.

De plus, le diagnostic obtenu suite au GT PLU donne des orientations qui seraient intéressantes à intégrer dans la réflexion des ENS.



Par Eliot Roussely, trésorier

Les éléments comptables précis de l'association pour 2024 sont présentés dans le rapport financier. Il comprend : les comptes arrêtés au 31/12/2024, les comptes prévisionnels pour l'année 2025 et les annexes. Vous pouvez vous référer aux tableaux et annexes de ce rapport pour approfondir la synthèse présentée ci-dessous.

Rappel concernant l'exercice 2023 :

L'exercice 2023 présentait un résultat excédentaire de 37 807€, ce qui cumulé au report à nouveau antérieur, amenait le report à nouveau de la fin 2023 à 47 462€. Ce montant s'expliquait par l'intégration de subventions à recevoir dans le résultat. Nous savions donc dès le début 2024 que nous arriverions probablement à une perte au cours de ce nouvel exercice pour « corriger » le report à nouveau excédentaire et conséquent de la fin 2023.

Pour l'exercice 2024 :

Le total des charges d'exploitation s'élève à 108 727,63€. Le montant des subventions s'élève à 67 742,32€. Le montant des cotisations et dons s'élève à 5490€. En considérant les produits de gestion courante et exceptionnels, cela amène à un résultat déficitaire de 32 335,88€.

L'assemblée générale vote l'affectation du résultat au report à nouveau. Celui-ci s'élève désormais à 15 126,49€.

Pour l'exercice 2025 en cours :

Hormis la subvention de la mairie de 45 000€, et les soldes des conventions avec la fondation du patrimoine (17,7% des nouvelles dépenses, soit des montants faibles), aucun autre financement significatif n'est mobilisé pour l'instant. Pour reconduire des actions dans les mêmes proportions qu'en 2024, il est nécessaire de relancer un cycle de nouveaux financements.

Des choix seront faits au regard des moyens d'actions et des priorités de la feuille de route 2025 (mobilisation des financements, temps à consacrer pour mener les actions, actions d'accompagnement importantes mais qui ne génèrent pas de charges, pilotage des actions budgétées par la mairie...).

Il est important de souligner qu'en plus des 45 000€ de subventions accordées au CDA pour son fonctionnement, la mairie inscrit à son budget d'autres dépenses agricoles. Elles étaient de 143 395€ en 2024, voir tableau page suivante :



Assemblée Générale Extraordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'île d'Yeu

Actions proposées	Montants (€)
Renouvellement de la convention avec Terre de Liens Pays-de-la-Loire	2 500 €
Renouvellement de l'adhésion de la commune au RAIA	2 500 €
Reconduction de l'outil vigifoncier et renouvellement de la convention Commune – SAFER (qui prendra fin en 2024)	1 000 €
Prise de parts de la Commune dans la SCCI Terres Islaises	6 195 €
Nouvelle recherche de biens sans maître sur la base d'une liste de parcelles tenue par le CDA depuis trois ans	15 000 €
Nouvelle prospection foncière sur un panel d'une dizaine de parcelles prioritaires, par la SAFER	10 200 €
Rachat par la Commune de parcelles préemptées par la SAFER ou toute autre acquisition de foncier agricole, y compris en négociation directe	30 000 €
Fonds pour la remise en culture de foncier communal (défrichage, dessouchage, préparation du sol, bornage)	31 000 €
Co-financement du poste de chargé de mission – convention 2024-2026	45 000 €
TOTAL	143 395 €

Au moment de la convocation à l'AG début janvier, les discussions de budget n'étaient pas encore menées avec la mairie. C'est pourquoi le tableau de 2024 a été inscrit dans le rapport d'activité présenté à l'AG.

Les demandes pour 2025 ont eu lieu mi-janvier 2025 et vont faire l'objet d'arbitrages. Avant validation, voici ci-dessous la proposition qui a été faite du CDA à la mairie :

POLE ECO - Préparation de parcelles pour le CDA (bornage, défrichage, curage et préparation pour 5 000m ²)	35 000,00 €
POLE ECO - Co-financement poste chargé de mission CDA	45 000,00 €
POLE ECO - Adhésion annuelle RAIA	2 500,00 €
Terre de Liens (convention à renouveler)	2 500,00 €
RAIA (adhésion annuelle - délibération pour 2023 & 2024)	2 500,00 €
SAFER - Abonnement Vigifoncier	1 000,00 €
SAFER - Rachat parcelles préemptées (30 000 € budgété en 2023)	40 000,00 €
PROJET siège d'exploitation Ker Doucet : ensemble terres – bâti – logement de fonction : phase de diagnostic et évaluation des besoins	30 000,00 €
TOTAL	158 500,00 €

Vote du rapport moral : le rapport est voté à l'unanimité

Vote du rapport d'activité : le rapport est voté à l'unanimité

Vote du rapport financier : le rapport est voté à l'unanimité

Approbation du budget pour l'exercice 2025 : voté à l'unanimité

Affectation du résultat, perte de 32 335,88€, au compte report à nouveau, l'amenant à un montant de 15 126,49€ : vote à l'unanimité



Assemblée Générale Extraordinaire
Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu

Fixation du montant des cotisations : validation pour 2025 des montants de 2024 (20€/personne morale ; 15€/personne physique).

V. Renouvellement du CA

Composition du Conseil d'Administration pour 2025 :

Premier collège des personnes morales :

- Mairie de l'Île d'Yeu (2 sièges) : Michel Charuau et Emmanuel Maillard
- Collectif Agricole de l'Île d'Yeu (2 sièges) : Georges Birault et Benjamin Bonneau
- Yeu Demain (1 siège) : François Niney
- SCCI Terres Islaises (1 siège) : Renan Pointeau

Deuxième collège des agriculteurs-trices (4 sièges) :

- EARL La Bergerie, représentée par Julien Sage, exploitant
- EARL du Moulin, représentée par Philippe Cantin, exploitant
- La Ferme d'Emilie, représentée par Emilie Sage, exploitante
- Les Pieds sur terre, représenté par Eliot Roussely

Troisième collège des personnes physiques (4 sièges) :

- Maïa Tubiana
- Martin Mallet
- Benoit Gaborit
- Christopher Gasnier

Le bureau sera nommé par le CA. Le premier CA aura lieu directement à la suite de l'AG, il sera transmis aux membres dans un compte-rendu distinct.

L'ordre du jour est épuisé, le Président lève la séance à 19h30.

CDA - Comité de Développement
de l'Agriculture de l'Île d'Yeu
49 rue des Bossilles
85350 Ile d'Yeu
SIRENE : 897 970 943 00014
Mail : terres.fert.ile@gmail.com